

## Affaire Anas Bennis

# Les questions qui se posent encore

### Entretien avec Maître Pierre Pâquet, avocat de la famille Bennis

« Si Anas avait survécu à l'affaire, il aurait été arrêté et jugé pour agression contre un officier de police dans l'exercice de ses fonctions. La preuve retenue contre lui et toutes les pièces du dossier auraient alors été communiquées à sa défense et celle-ci aurait pu procéder aux contre-interrogatoires des personnes impliquées et des témoins. Pourquoi, alors qu'il est mort, ces droits garantis à tout citoyen canadien ne prévalent-ils pas ? pourquoi sa famille ne peut-elle pas avoir accès au dossier ? ».

« Les droits élémentaires de la victime et de sa famille ne sont pas respectés ! » Ces questions, c'est Maître Pierre Pâquet, avocat criminaliste depuis 1976 et dont le renom et l'expérience sont reconnus, qui les

pose. À juste titre d'ailleurs. Nous l'avons rencontré à sa sortie du bureau du procureur, mardi 7 novembre 2007, 11 mois et six jours après les faits qui ont conduit à la mort brutale – et encore inexplicée – du jeune Mohamed Anas Bennis. Il s'est fait dire à cette occasion que les pièces du dossier étaient frappées de secret, ce qui l'a amené, immédiatement, à engager les procédures prévues dans le cadre de la loi sur l'accès à l'information pour pouvoir accéder aux documents relatifs à l'affaire. Il prévoit une réponse à sa demande dans « environ huit mois » et n'exclut pas la possibilité que sa démarche n'aboutisse pas. Rompu au choses des procédures, lorsqu'on lui demande quelles sont ses convictions profondes, il se borne à répondre : « J'ai quelques hypothèses en tête, j'ai entendu 27 versions différentes de l'affaire, j'ai beaucoup de questions sans réponse dans la tête; mais tout cela ne vaut pas un document, un écrit noir sur blanc, or on nous dit

qu'on ne peut pas avoir accès aux écrits et cela est difficile à accepter parce, ainsi, j'ai le pénible sentiment que les droits élémentaires de la victime et ceux de sa famille, tous bons citoyens canadiens, ne sont pas respectés ». De nombreuses questions ; pas de réponses ! Voilà qui n'est pas fait pour rassurer ! L'opinion publique aurait pourtant aimé savoir pourquoi la copie de rapport, transmise au père de la victime et non pas au procureur de la famille comme indiqué dans le communiqué ( « je n'ai jamais été contacté » affirme Maître Pâquet), est datée de janvier 2006 et n'a été communiquée aux concernés que plusieurs mois plus tard ( « erreur de frappe » a-t-il été répondu officiellement à M. Bennis père). On aurait également aimé savoir pourquoi il n'est fait nulle part mention de l'existence d'un enregistrement vidéo ; pourquoi aussi, malgré la demande expresse de Maître Pâquet, cet enregistrement n'a pas été protégé ... En fin de compte, on a surtout le sentiment que quelqu'un, quelque part, est profondément embarrassé par cette affaire, pour des raisons qui restent



à clarifier et qu'«on» ne veut absolument pas clarifier ... Mais grande est la déception d'une opinion publique communautaire fragile et vulnérable qui pourrait même perdre la confiance qu'elle accorde à ceux qui nous gouvernent et qui ont la charge de protéger notre citoyenneté et de garantir nos droits et libertés. Ceci sans parler du cynisme de l'administration qui n'a pas manqué



La manifestation de décembre 2006: Un cri pour la justice

de facturer 10 dollars à M. Bennis père pour l'envoi d'une copie du rapport du coroner et 200 dollars pour le transports du corps de Anas entre le lieu de l'incident et l'hôpital où il a rendu l'âme !



**Maria Houem (Avocate/Lawyer)**  
**LL.B, LL.M, LL.D (Ph.D)**  
 (Membre du barreau du Canada et du Québec)  
 (Membre de l'association Québécoise des avocates et avocates en droit de l'immigration-AQAADI)  
 Doctorat en droit

- . Droit de l'immigration
- . Droit de la famille
- . Droit criminel et pénal
- . Droit des affaires et administratif

5950 Côte des neiges, suite 205  
 Montréal (Québec) H3S 1Z6  
**Tél. : 514 731-5858**  
**Fax : 514 731 8554**

e-mail : justice@houemavocate.com  
 www.houemavocate.com  
 7 jours par semaine (sur rendez-vous)

## Il n'est jamais trop tard pour planifier votre avenir.

Peu importe depuis combien de temps vous êtes locataire il faut arrêter de perdre des milliers de dollars en loyer. Confiez l'achat ou la vente de votre maison à un professionnel de la vente. Un service efficace et adapté à vos besoins personnels, c'est ce que je m'engage à vous offrir.

**Evaluation GRATUITE**  
**Sans aucun engagement de votre part!**

**N'HESITEZ PAS à appeler dès aujourd'hui**



**SAMI OUESLATI**  
 Agent Immobilier Affilié, B.A.A

**au 514- 374 4000**  
 3299 rue Beaubien Est, Montréal



**RE/MAX**  
 REALTY ALLIANCE INC.  
Equal Opportunity Equal Housing Licenser

نحن في خدمتكم  
 لبيع وشراء  
 المنازل والمحلات التجارية